



BULLETIN D'INSCRIPTION

Centre aéré ados

A remplir par le secrétariat

Somme à payer :
 Paiement effectué le
 Espèce (caisse n°.....)
 Sumup
 Twint
 Nom de l'animateur
 Remarque

Dès le 24 avril : inscription pour les habitants et travailleurs des Trois Chêne

A partir du 29 mai : inscription pour les personnes hors Trois Chêne

Semaine 1 : du 3 au 07.07.2023

Semaine 2 : du 10 au 14.07.2023

	Prénom	Nom	Date de naissance	Nom de l'école	Classe
Enf 1					
Enf 2					

Nom et prénom du représentant légal

Adresse..... NPA + Lieu.....

Portable* E-mail*@.....

(Renseignements obligatoires pour recevoir la confirmation d'inscription)

Nom/adresse de l'employeur (habitants hors Trois-Chêne) :

Adresse de facturation si différente du dessus :

Nom et prénom.....

Adresse..... NPA + Lieu.....

Renseignements médicaux

Besoins spécifiques (allergies) :

Votre(s) enfant(s) bénéficie(ent) t-il(s) d'un accompagnement particulier : oui / non

Si oui le(s)quel(s).....

Date du dernier rappel tétanos : enf 1/...../..... enf 2/...../..... enf 3

...../...../.....

	L'enfant sait-il nager ?		L'enfant peut rentrer seul		L'enfant peut-il passer la frontière ?	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Enf 1						
Enf 2						

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Le dossier complet est à remettre dans la boîte aux lettres avant le lundi 1^{er} mai (seuls les dossiers complets seront traités). Le dépouillement se fera par l'équipe la semaine du 2 au 5 mai 2023 et une réponse sera rendue par mail ou sms la semaine suivante.

Photocopies des documents obligatoires à joindre au dossier d'inscription :

- Carte d'identité du responsable légal
- Carte d'identité du participant
- Carnet de vaccination
- **RDU (revenu déterminant unifié à demander sur : www.ge.ch)**

ESPACE RESERVE A LA MAISON DE QUARTIERS

Tarif pour la semaine

Catégorie Familiale	Revenu mensuel brut familial	Famille avec 1 ado inscrit	Famille avec 2 ados inscrits
A	Moins de 4'500	75.-	135.-
B	De 4'501 à 5'500	90.-	162.-
C	De 5'501 à 7'000	105.-	189.-
D	De 7'001 à 8'500	115.-	207.-
E	De 8'501 à 11'500	130.-	234.-
F	De 11'501 à 14'500	175.-	315.-
G	De 14'501 à 17'500	250.-	450.-

Signature de l'animateur/secrétaire :

Le montant total du centre aéré doit être payé directement au secrétariat soit en espèce, soit par carte bancaire / twint entre le 10 et 17 mai 2023. En cas de non-paiement à cette date, l'inscription sera automatiquement annulée.

Le paiement du centre aéré ne doit en aucun cas être un frein à l'inscription de votre enfant, en cas de difficulté de paiement, merci de vous adresser directement au secrétariat ou faire un mail : karine.compois@fase.ch.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'accident et sous certificat médical présenté dans les 10 jours. Passé ce délai aucune réclamation ne sera possible.

L'inscription ne sera validée et définitive qu'au moment où le paiement total de la somme due sera effectué.

Date : Signature du (de la) représentant(e) légal(e).....

Quelques renseignements divers

Nous accueillons les ados entre 9h et 19h. Cet horaire peut varier en fonction des activités proposées.

Fermeture de la Maison de Quartiers à 17h le vendredi.

Nous vous informons que le secrétariat sera fermé durant le mois de juillet. Dans le cas où votre enfant doit s'absenter nous vous demandons de bien de bien vouloir prévenir l'équipe d'animation par téléphone entre 8h et 9h au 022 348 96 78.

L'ado devra prendre quotidiennement :

- un pique-nique, goûter, boisson en suffisance (en privilégiant les contenants réutilisables)
- crème solaire, casquette
- maillot de bain, serviette (dans un sac séparé du pique-nique)
- vêtements adaptés en fonction de la météo
- chaussures étanches (en cas de pluie)

Nous vous rappelons que les enfants/ados ne sont pas assurés contre les accidents par la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg. Les enfants sont tenus de respecter les consignes données par les encadrants. En cas de désobéissance ou mise en danger à répétition, l'équipe d'animation se réserve le droit d'exclure l'enfant du centre aéré.

Le matériel électronique (jeux vidéo, téléphone portable, etc.) est autorisé dans le cadre du centre aéré sous certaines conditions. Cependant, la Maison de Quartiers se décharge de toute responsabilité en cas de casse, perte, vol ou autre.

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos est pratique courante. Ces documents peuvent être utilisés par la Maison de Quartiers pour le site internet, la gazette... À tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

- J'autorise la Maison de Quartiers à utiliser les photos de mon enfant prises lors des centres aérés
- Je n'autorise pas la Maison de Quartiers à utiliser ces photos
- Je souhaite devenir membre de la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg-Le Spot afin de soutenir l'association (gratuit)

Je, soussigné, _____ déclare :
compléter avec prénom et nom du représentant légal

- autoriser, en cas d'accident, les responsables de la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon (mes) enfant(s), y compris celles préconisées par le médecin consulté ;
- que je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport ;
- que mon enfant est assuré contre la maladie et les accidents en Suisse et à l'étranger.

Date : Signature du (de la) représentant(e) légal(e).....